

Un·e responsable de l'éducation permanente et des animations (CDI)

Description de l'association

Justice et Paix est une ONG et une organisation d'éducation permanente belge qui conscientise et interpelle les citoyen·ne·s, les acteurs éducatifs et les responsables politiques sur les questions de paix, de démocratie et d'environnement. Justice et Paix encourage ces protagonistes à « comprendre pour mieux agir » pour la paix et la justice, ici et ailleurs.

L'objet de son travail est de développer une prise de conscience et une connaissance critique des réalités de la société, sur base notamment des méthodologies de l'éducation permanente et de l'éducation à la citoyenneté mondiale et solidaire, à travers l'analyse, la sensibilisation, les formations et le plaidoyer politique. Pour plus d'informations, voir www.justicepaix.be

Tâches

Dans le cadre de sa mission de responsable de l'éducation permanente et des animations, il/elle coordonnera la stratégie en animation et en volontariat de l'association; et aura pour objectif de développer une prise de conscience critique de la société auprès du public de l'organisation, ainsi que des capacités d'analyse et de choix, des attitudes de responsabilité et de participation active des citoyen·ne·s.

En outre, il/elle développera un positionnement politique de l'association sur les thématiques de Justice et Paix, notamment sur les conflits internationaux. Cela se matérialisera à travers la rédaction de textes courts et longs, mais également à travers l'animation de groupes de volontaires actifs au sein de l'association et l'organisation d'événements (conférences, tables-rondes...). Il/elle sera en outre amené·e à collaborer aux démarches pédagogiques de l'association (formations et animations citoyennes, notamment sur les conflits internationaux).

Ce travail sera effectué en étroite collaboration avec les responsables du plaidoyer, de la formation et de l'animation de Justice et Paix, les groupes de volontaires, ainsi que les autres partenaires associatifs actifs dans le secteur.

Profil recherché

- ✓ Formation en lien avec la fonction (sciences politiques, relations internationales...) ou/et expérience professionnelle valorisable ;
- ✓ Une expérience dans le secteur associatif est un atout ;
- ✓ Intérêt/connaissance du contexte et des processus d'éducation permanente ;
- ✓ Intérêt/connaissance du paysage institutionnel belge et européen ;
- ✓ Capacités à travailler en réseaux, avec de multiples parties-prenantes ;
- ✓ Intérêt/connaissance des thèmes d'expertise de Justice et Paix ;
- ✓ Intérêt pour l'actualité et capacité d'analyse socio-politique ;
 ✓ Capacités d'expression orale, de rédaction et de synthèse ;
- ✓ Capacités de planification et de gestion de projets ;
- ✓ Capacités d'initiative et de travail en équipe, aisance relationnelle ;
- ✓ Capacités d'animation et de conduite de réunion ;



Justice & Paix recherche

- ✓ La connaissance active de l'anglais et du néerlandais est un atout ;
- ✓ Flexibilité sur les horaires les week-ends et en soirées (avec possibilité de récupération).

Offre

- √ L'opportunité de mener de nombreux défis avec une équipe dynamique
- ✓ Un temps plein (4/5ème envisageable) à durée indéterminée
- ✓ Barème de la Commission Paritaire 329.02, échelon 4.2.
- ✓ Prime de télétravail :
- ✓ Remboursement des trajets professionnels ;
- ✓ Début de contrat le 12 décembre 2022 (idéalement)

Lieu de travail

208, Chaussée Saint-Pierre – 1040 Bruxelles (Métro Mérode)

Procédure de recrutement

Envoyer une lettre de motivation et un curriculum vitae à <u>info@justicepaix.be</u> <u>pour le 06 novembre au plus</u> <u>tard</u>. Les candidatures retenues feront l'objet d'un test écrit le lundi 14 novembre et de deux interviews, les semaines des 21 et 28 novembre.

Pour plus de renseignements sur la fonction, veuillez prendre contact avec <u>timur.uluc@justicepaix.be</u> ou par téléphone au +32 (0)2 896 95 00

Justice et Paix souhaite que son personnel reflète la société belge dans toute sa diversité. L'organisation est garante d'une politique de recrutement et d'une politique du personnel non-discriminatoires et reflétant les valeurs de l'organisation. Des aménagements raisonnables peuvent être apportés.

